

PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 22 février 2018 à 10 h 00  
au siège de la Communauté situé au  
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

**SONT PRÉSENTS**

Mme Valérie Plante, présidente  
M. Marc Demers, vice-président

M. Yves Corriveau	M. Jean Martel
Mme Marlene Cordato	M. Beny Masella
M. François Croteau	Mme Lise Michaud
M. Martin Dampousse	Mme Suzie Miron
Mme Chantal Deschamps	M. Sylvain Ouellet
Mme Sandra El-Helou	Mme Sylvie Parent
Mme Marianne Giguère	M. Guy Pilon
Mme Nathalie Goulet	Mme Magda Popeanu
Mme Andrée Hénault	M. Edgar Rouleau
M. Ray Khalil	M. Guillaume Tremblay
M. François Limoges	Mme Maja Vodanovic
M. Normand Marinacci	

**N'ONT PU ÊTRE PRÉSENTS**

Mme Doreen Assaad\*, M. Pierre Charron\* et M. Benoit Dorais\*.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzi et le secrétaire de la Communauté, Me Tim Seah, et la secrétaire suppléante, Me Guylaine Morissette, assistent à l'assemblée.

---

La convocation a été transmise le 13 février 2018.

---

L'assemblée est déclarée ouverte par la présidente à 10 h 08.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

---

DÉPÔT D'UN ACTE DE NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL

Résolution numéro CG18 0081 du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal désignant Mme Maja Vodanovic, membre du conseil de la Ville de Montréal, comme membre du Conseil en remplacement de M. Robert Beaudry.

---

CC18-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente assemblée.

---

CC18-002

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 14 DÉCEMBRE 2017

PROPOSÉ PAR : Mme Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : M. Guillaume Tremblay

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2017.

---

CC18-003

MODIFICATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DES PROJETS TOD, PHASE II

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-013 adoptée à sa séance du 18 janvier 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

APPUYÉ PAR : Mme Sylvie Parent

Il est résolu

De modifier le Programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD de la Communauté en remplaçant le document énonçant ce programme joint à la résolution numéro CC15-003 par le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

D'approprier, pour la phase II du Programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD de la Communauté, une somme de un million de dollars (1 000 000 \$) à même le Fonds de développement métropolitain ;

D'approprier les crédits non utilisés de la phase I du Programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD de la Communauté, soit 369 619,23 \$, et les ajoute aux nouvelles sommes appropriées du Fonds de développement métropolitain pour la phase II.

---



CC18-004 PROGRAMME DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-036 adoptée à sa séance du 8 février 2018,

PROPOSÉ PAR : M. François Croteau

APPUYÉ PAR : Mme Marianne Giguère

Il est résolu d'adopter le règlement numéro 2018-72 modifiant le règlement numéro 2004-24 sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CC18-005 MODIFICATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PROJETS CONTRIBUANT À LA MISE EN PLACE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-017 adoptée à sa séance du 18 janvier 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : M. François Limoges

Il est résolu de modifier les modalités du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain en remplaçant le document énonçant ce Programme joint à la résolution numéro CC17-006, par le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CC18-006 MODIFICATION DU PROGRAMME DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE ENTRE OKA ET MONT-SAINT-HILAIRE

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-018 adoptée à sa séance du 18 janvier 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu

De modifier les modalités du Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire en remplaçant le document énonçant ce Programme joint à la résolution numéro CC17-005, par le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;



CC18-006  
suite

De modifier l'annexe 4 du Plan directeur du Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire adopté par la résolution numéro CC17-005 en remplaçant le segment M-a0-6 situé sur la rue Bernard-Pilon à McMasterville et dont le coût d'aménagement initialement prévu est de quatre mille huit cent soixante-quinze dollars (4 875 \$) incluant les taxes nettes par le segment M-rv-6 dont le coût d'aménagement est de cent soixante et onze mille huit cent cinquante-quatre dollars et soixante-huit cents (171 854,68 \$) incluant les taxes nettes.

---

CC18-007

#### NOMINATION À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-038 adoptée à sa séance du 8 février 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : M. François Croteau

Il est résolu

De désigner M. Pierre Brodeur, maire de la Ville de Saint-Lambert, issu de l'Agglomération de Longueuil, pour combler un poste à la Commission de l'aménagement ;

Et vu le calendrier des rencontres de la commission, que cette nomination prenne effet le 13 février 2018, date de la première séance à laquelle M. Brodeur a assisté.

---

CC18-008

#### NOMINATION À LA COMMISSION DU TRANSPORT

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-038 adoptée à sa séance du 8 février 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Martin Damphousse

APPUYÉ PAR : M. François Croteau

Il est résolu

De désigner M. Claudio Benedetti, membre du conseil de la Ville de Brossard, issu de l'Agglomération de Longueuil, pour combler un poste à la Commission du transport ;

Et vu le calendrier des rencontres de la commission, que cette nomination prenne effet le 30 janvier 2018, date de la première séance à laquelle M. Benedetti a assisté.

---

CC18-009

FINANCEMENT DE LA PHASE 2 DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Il est résolu unanimement

De demander au gouvernement du Québec de consentir, dans le cadre du budget 2018-2019, une nouvelle aide de 50 millions de dollars pour les cinq prochaines années afin de financer la phase 2 du programme contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Cette nouvelle aide permettrait d'ailleurs de financer de nouveaux projets pour un investissement total de 150 millions de dollars ; et

De transmettre cette résolution au ministre des Finances.

---

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 14 septembre 2017, le 21 septembre 2017, le 14 décembre 2017 et le 18 janvier 2018.
- Liste des contrats au 30 janvier 2018.
- Article publié en décembre 1977 par Stop Press, *Public participation in the energy planning process*, déposé séance tenante par M. Bruce Walker.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 34.

Les résolutions numéros CC18-001 à CC18-009 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Valérie Plante  
Présidente

Tim Seah  
Secrétaire

\* Note du secrétaire de la Communauté :

Mme Doreen Assaad, M. Pierre Charron et M. Benoit Dorais ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du Conseil du 22 février 2018

Période de questions des citoyens

<b>NOM</b>	<b>QUESTION</b>
M. Bruce Walker, STOP	Le nombre de plages publiques sur le territoire de la Communauté.
Mme Marie-Claire Mayeres, Regroupement Vigilance hydrocarbures	Suivi des engagements de la présidente en matière d'hydrocarbures.